



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Corps d'inspection

IA-IPR

Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par : Isabelle MAGNIN

Secrétariat :

Marion YAHIA

Tél : 03 80 44 87 05

Mél : corpsdinspection2@ac-dijon.fr

Dijon, le 07 septembre 2021

Isabelle MAGNIN

IA-IPR d'éducation musicale et chant choral,

à

2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

mesdames et messieurs les professeurs

s/c de mesdames et messieurs les proviseurs de lycée
et lycée professionnel mesdames et messieurs les
principaux de collège mesdames et messieurs les
directeurs des établissements privés

Objet : Lettre de rentrée Éducation musicale 2021-2022

Ce sont tout d'abord des remerciements renouvelés que je souhaite adresser en ce début d'année :

- à vous tous, pour votre engagement auprès des élèves, l'adaptation de vos pratiques professionnelles au profit du maintien d'un enseignement musical de qualité et de l'accompagnement de chaque élève vers la réussite dans le contexte de crise sanitaire complexifiant les conditions d'enseignement qui ont parfois été les vôtres ;
- aux collègues plus spécifiquement mobilisés sur la formation initiale, la formation continue, l'accompagnement de stagiaires, l'accueil d'étudiants, la conception de ressources, la veille du site disciplinaire, la coordination départementale du chant choral.

Chaque rentrée me donne l'occasion également de souhaiter la bienvenue à l'ensemble des collègues qui rejoignent notre académie, sous des statuts différents : professeurs titulaires, professeurs stagiaires que je félicite pour leur réussite aux concours, étudiants contractuels alternants tiers-temps, pour cette rentrée. Je sais que chacun pourra trouver auprès de leurs collègues des opportunités de partage de réflexion.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour Marie-Christine BIDAULT, qui, après avoir beaucoup œuvré dans l'accompagnement des jeunes collègues, la coordination et la conduite des projets chorals de Saône et Loire, les formations autour du numérique, a fait valoir ses droits à la retraite. Son investissement exceptionnel et la qualité de son travail méritent que nous lui rendions hommage par ces quelques mots.

POINTS D'ACTUALITÉ NATIONALE

En premier lieu j'attire votre attention sur quelques points de la lettre de rentrée commune que je déclinerai pour notre discipline :

• La réforme du lycée :

La question de l'évaluation au LGT et de ses enjeux nécessite une attention toute particulière. Cette question est l'affaire de tous, professeurs d'enseignement de spécialité ou d'enseignement optionnel, de seconde ou de cycle terminal. Des formations dédiées seront conduites dès septembre avec les enseignants de lycée. J'invite toutefois chacun d'entre vous à prendre connaissance des textes réglementaires sur cette question, ainsi que, si ce n'est déjà fait, des [programmes](#) actuels de musique afin d'inscrire votre enseignement dans un continuum collège-lycée, les champs de compétences communs offrant une véritable cohérence et facilitant la construction d'une progressivité des apprentissages.

• La continuité pédagogique :

- Je souligne à nouveau que [la mobilisation des salles spécialisées](#) est autorisée et mentionnée comme tel dans le protocole sanitaire, la conduite des activités nécessitant un espace adapté et équipé aux besoins de la discipline. Le respect des gestes barrières s'impose : ventilation, nettoyage, port du masque.

- Concernant le chant choral :

→ Deux points spécifiques dans la [FAQ du 1er septembre](#) :

• Seul le port du masque grand public est autorisé. Il ne peut être remplacé par une visière ;

• *Les cours de musique et les activités de chorale ont-ils lieu ? Oui. Le port du masque et le respect des gestes barrières n'empêchent pas la pratique de ces activités.*

Je rappelle ici que, quel que soit le contexte, le chant choral doit pouvoir être choisi par tout élève de 3^{ème} comme enseignement facultatif. A ce titre il pourra conduire à une valorisation au DNB. Ainsi, cet enseignement doit être pensé dans un principe de continuité des apprentissages de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

→ La limitation du brassage pourra nécessiter des adaptations selon vos contextes d'établissement, superficie de la salle utilisée pour le chant choral notamment. Dans le cas où l'EFCC se déroule dans la salle spécialisée avec un effectif dépassant celui habituel d'une division (considérant la chorale comme un groupe classe), des adaptations seront sûrement nécessaires : dédoublement, hybridation permettant aux élèves de travailler en autonomie en complément de la séance en présentielle (si le dédoublement conduit à des séances par quinzaine). Des solutions sont à chercher afin de permettre à chacun de bénéficier d'une séance hebdomadaire en présentiel.

- Concernant les pratiques instrumentales :

Je vous renvoie à la fiche repère parue en Juin 2021 que vous retrouverez sur le [site académique](#)

REPÈRES POUR L'ÉDUCATION MUSICALE, LE CHANT CHORAL, LES PRATIQUES VOCALES ET INSTRUMENTALES EN CONTEXTE COVID

• Le Plan Académique de Formation :

Le calendrier est exposé dans la partie commune de la lettre de rentrée.

Pour l'année 2021-2022, les formations disciplinaires seront essentiellement centrées sur la thématique de *l'ORAL, sa place et le travail des compétences langagières du collège (dans le cours d'éducation musicale) au lycée (enseignements de spécialité ou optionnel)*. Ces formations dispensées sur les quatre départements seront à public désigné. Deux modules de formation sont à candidature individuelle : *Numérique et Hybridation* et la reconduction de formations locales *Échanges de pratiques*. Une formation avec la Cité de la voix sera également proposée. Je reviendrai plus en détail sur ce plan disciplinaire par les listes de diffusion.

ACTUALITÉS DISCIPLINAIRES et INFORMATIONS DIVERSES

• La Rentrée en musique :

Je remercie les collègues qui l'ont mise en place de me communiquer quelques témoignages (écrits, audios, vidéos) que je m'engage à valoriser.

• Les projets chorals :

Le protocole sanitaire nous contraignant encore à adapter nos pratiques en ce début d'année, je vous invite à construire des projets réalistes et déclinables selon l'évolution du protocole sous différentes formes. Nous ne devons pour autant pas renoncer à la formalisation de projets de fin d'année fédérateurs qui s'inscriront dans le Festival choral académique. La recherche de qualité artistique, le développement de compétences spécifiques et transversales, restent nos priorités. Les professeurs coordonnateurs départementaux sont vos interlocuteurs. Je vous remercie de répondre dans les temps impartis à leur sollicitation facilitant l'accompagnement de vos projets.

• Les enquêtes en ligne :

Concernant l'EFCC une enquête nationale sera lancée à nouveau prochainement, mais au départ d'ADAGE cette année. Le principe et la nature des questions restent les mêmes que les précédentes. Il appartient toujours au professeur d'éducation musicale de la renseigner. Je sais pouvoir compter sur vous pour obtenir une fois encore 100% des réponses

• La préparation aux concours

La session 2022 voit la mise en place de nouvelles maquettes de [concours](#) que je vous invite à consulter.

• Formateurs – professeurs missionnés :

- David KAESER, assure la mission de **IAN** – interlocuteur académique pour le numérique – **webmestre**

- Nadège LEMONNIER, assure la mission de **Formatrice Académique à l'INSPE**.

- Catherine BERTHAULT, et Thomas FORESTIER, assureront la mission **d'appui à l'inspection**.

- La **coordination pour le chant choral** est assurée par Alexandra FOURNIER (21), Sophie ARNOULT et Marie-Catherine PILLOT (58), Émilie DESBRIERES (71), Éric MARTIN (89).

• **Communication**

- **Les listes de diffusion** restent un des vecteurs privilégiés pour la communication des informations institutionnelles. Je vous engage à donc à consulter votre messagerie professionnelle plusieurs fois par semaine afin de vous tenir informés de l'actualité, notamment disciplinaire.

- Le **site académique** offre de nombreuses ressources. Parmi les derniers articles : quelques mises à jour sur le padlet collègue, la valorisation des pratiques vocales 20-21, un précieux document conçu par David KAESER recensant de multiples ressources en lien avec les thématiques abordées lors des formations (hybridation, pédagogie de l'oral et coopération). C'est une mine documentaire qui permettra à chacun d'approfondir sa réflexion.

L'année 2020-2021 a montré une fois encore vos capacités d'adaptation et votre inventivité pédagogique. Je vous renouvelle ma confiance pour poursuivre le travail engagé au profit de l'accompagnement et de la réussite de tous les élèves.

Je vous souhaite une excellente année scolaire,

Bien cordialement

**L'IA-IPR Éducation musicale et chant choral
Isabelle MAGNIN**

